



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 29
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n°2019-005

BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET ANNEXE
DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF (SPANC)

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 janvier 2019 et affichée le 28 janvier 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **12 0 FEV. 2019**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 FEVRIER 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi cinq février, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Romuald Tanguy, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec à 17h07, Mme Mémouna Patel à 17h07, M. Henry Hippolyte à 17h07, Mme Firose Gador à 17h07, M. Patrick Jardinot à 17h07, Mme Valérie Auber à 17h07, M. Sergio Erapa à 17h09.

Départ (s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h55, Mme Firose Gador à 17h57, Mme Valérie Auber à 17h57, M. Patrick Jardinot à 17h57.

Absent (s) : Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, M. Daniel Vassinot, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2019-005

BUDGET PRIMITIF 2019
BUDGET ANNEXE
DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » et « Aménagement – Travaux – Environnement » du 24 janvier 2019,

Vu le rapport présenté en séance du 05 février 2019 relatif au budget primitif 2019 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot et 1 opposition : Mme Firose Gador),

DECIDE

Article 1 : d'approuver le budget primitif 2019 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;

Article 2 : d'arrêter l'équilibre budgétaire à 6 500 € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement ;

Article 3 : de valider que les prévisions sont votées au niveau des chapitres budgétaires ;

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.



**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

Olivier HOARAU